

concernant l'Église nous citerons le rapport qu'il présenta à la Chambre le 25. 2. 1886 au nom de la Commission des Pétitions et qui traitait de la demande du «Kirchenbauverein» de Bonnevoie en obtention d'un subside pour la construction d'une église.²⁵⁾ En présence de l'avis du Conseil Communal de Hollerich, qu'il n'y avait pas urgence et que les moyens dont disposait ladite société étaient insuffisants, la Commission des Pétitions émit également des doutes sur l'opportunité d'accorder des subsides de l'État à un comité privé avant que la construction d'une église n'eût été décidée en principe par les autorités compétentes ou assurée par des moyens financiers suffisants, opinion à laquelle se rallia la Chambre.

L'échec de Brasseur aux élections parlementaires du 10. 6. 1890 fut pour une grande part l'effet du reproche que lui adressèrent ses adversaires de droite d'avoir été, à la Conférence de Berlin dont il sera encore question, contre le repos dominical. Brasseur riposta par une circulaire à ses électeurs dans laquelle — tout en rappelant l'art. 20 de la Constitution disant que personne ne pouvait être forcé de fêter le dimanche — il reconfirmait son avis qu'il fallait réserver à l'ouvrier un jour de repos hebdomadaire qui, de toute évidence, coïnciderait avec le dimanche. Mais rien n'y fit.

Lorsque, après le décès d'Emmanuel Servais (17. 6. 1890), il y eut élection partielle à Luxembourg, Alexis Brasseur posa sa candidature, contre celle d'Emile Servais, fils d'Emmanuel. Bien que Servais fût tout aussi libéral que Brasseur et profitât des sympathies qu'avait eues son père, il échoua, la majorité des électeurs libéraux ayant voulu donner à Brasseur une revanche pour son échec à Esch. Et pourtant personne ne fut fier de cette bataille électorale qui avait été un spectacle fort peu réjouissant: «ein betäubendes und verderblich nachwirkendes Schauspiel einer gegenseitigen Befehdung der einzelnen Elementen im Liberalismus; in der Geschichte der luxemburgischen politischen Parteien ein unerfreuliches Kapitel, das einer eingehenden Behandlung wert wäre.»^{25bis)}



Tout aussi acharnée fut la lutte entre Brasseur et Emile Servais qui, tous les deux, briguaient la charge de premier magistrat de la capitale.

Brasseur, qui était entré au Conseil Communal en 1890, fut nommé bourgmestre le 27. 1. 1891²⁶⁾, mais non sans avoir eu à vaincre bien des difficultés, son concurrent Emile Servais — secouru par Charles Servais et par Charles-André Engel — ayant usé de tous les moyens pour l'évincer.

Comme nous l'avons déjà dit (fasc. VI, pp. 399, 406), Engel (1849-1900) — devenu fougueux mais inégal propagateur des idées socialistes^{26bis)} — devait quelque reconnaissance à Brasseur, ce qui